

■ **Christopher Chang Interior Design Sàrl**, à Genève, route de Chêne 53, c/Chang Christopher. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 15.07.2002. But: prestations de services dans le domaine de la décoration d'intérieur. Capital: CHF 20'000. Apport en nature: divers échantillons de fournitures pour la décoration d'intérieur, matériel informatique, téléphone et fax pour CHF 16'996, selon inventaire au 15.07.2002, montant imputé sur le capital à concurrence de CHF 16'900. En contrepartie de cet apport et d'un versement en espèce de CHF 3'100, il est remis une part de CHF 19'000 et une part de CHF 1'000. Associés: Chang Christopher, de et à Genève, pour une part de CHF 19'000, et Pillet Eric, de Worben, à Genève, pour une part de CHF 1'000. Gérant: l'associé Chang Christopher avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 7599 du 18.07.2002
(00577578 / CH-660.1.412.002-1)